

## Espaces publics

### À créer ou à restructurer

---

Les qualités d'une ville ou d'un village, d'un centre ancien ou d'un nouveau quartier, sont indissociables de celles de leurs espaces publics : avenues, rues, ruelles, places, cheminements, voies cyclables, parvis, parcs, jardins, promenades, esplanades, berges, aires de stationnements, aires de jeux, aires de loisirs, etc.

De multiples enjeux sont rattachés à l'aménagement de ces espaces publics :

- valoriser le patrimoine urbain vernaculaire qu'ils constituent, propre à chaque ville et village,
- conforter ou constituer un patrimoine arboré cohérent avec les sites et les usages,
- gérer et valoriser les circuits de l'eau,
- réduire la vitesse des automobilistes en milieu urbain,
- redonner de l'espace, du confort et de la sécurité aux piétons, aux cyclistes,
- prendre en compte les déplacements des personnes à mobilité réduite,
- gérer la place de l'automobile selon les caractéristiques des quartiers,
- etc.



Les CAUE proposent expertises et méthodes pour aborder diverses actions ou projets liés à la réhabilitation ou à la création d'espaces publics, mais aussi, à la gestion du patrimoine arboré et aux choix des essences végétales adaptées, selon les sites.